



MRC de  
*L'Islet*

---

# Fonds de développement des territoires

---

Rapport d'activité  
2016 / 2017

---

Juillet 2017

## 1. INTRODUCTION

---

Le Fonds de développement des territoires est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2016-2017, l'enveloppe du Fonds de développement des territoires confiée à la MRC de L'Islet est de 1 371 897 \$ provenant de l'enveloppe prévue initialement (898 559 \$), des sommes non engagées de l'année précédente (434 658 \$) et des sommes reçues du comité de transition (38 680 \$).

## 2. PRIORITÉS 2016 / 2017

---

Pour orienter ses investissements, la MRC de L'Islet a identifié un certain nombre de priorités déterminées à la suite d'un exercice de réflexion stratégique mené en 2015.

Ces priorités sont les suivantes :

- L'évolution démographique de la MRC
  - Le déclin démographique
  - Le vieillissement de la population
- L'économie
  - Le manufacturier
    - Continuer à promouvoir la démarche de fabrication sans gaspillage et à valeur ajoutée «lean manufacturing» dans les entreprises
    - Accroître les formations sur les meilleures pratiques d'affaires

- Appuyer les entreprises dans la commercialisation de leurs biens et services
    - Supporter l'entrepreneur dans le démarrage de sa nouvelle entreprise
    - Promouvoir les entreprises auprès de la population de la région
  - L'agriculture
    - Diversifier la production agricole en soutenant le développement d'activités complémentaires comme l'agrotourisme, les arrêts gourmands, les circuits courts d'approvisionnement, la transformation à la ferme
    - Améliorer la mise en marché des produits du territoire
  - La forêt
    - Évaluer les possibilités de production d'huiles essentielles, de granules de bois et de produits forestiers non ligneux
    - Développer la concertation des intervenants en forêt publique pour assurer la mise place de projets multisectoriels
    - Assurer la promotion des projets en forêt publique auprès de la table GIRT de la région Chaudière-Appalaches
  - Le tourisme
    - Intensifier la promotion touristique de la MRC, plus particulièrement pour ce qui a trait aux équipements et aux événements
    - Développer l'hébergement et les services connexes, particulièrement sur le plateau appalachien et le piémont
    - Terminer les sentiers de motoneige et de quad et, tout particulièrement, les liens avec les municipalités
    - Miser sur les sites existants naturels, tels que la ZEC Chapais, le lac Sainte-Anne et la forêt Hamon
    - Soutenir la mise en place du chemin de Saint-Rémi
    - Axer le développement touristique dans le piémont sur le vélo et la marche par l'amélioration et la mise en place d'infrastructures
    - Promouvoir le projet «village créatif» pour susciter, avec l'appui de créateurs, de nouvelles initiatives locales et régionales
- La culture
  - Favoriser la concertation dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine et encourager l'adoption d'une politique culturelle par la MRC
  - Favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine en :
    - Complétant les inventaires sur le patrimoine culturel de la MRC, particulièrement le patrimoine agricole dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole
    - Soutenant les projets visant la conversion ou la restauration du patrimoine religieux (chapelles, églises, presbytères) pour répondre aux besoins locaux

- Mettant en place une clinique architecturale dans la MRC de L'Islet
- Le social
  - L'éducation et la formation
    - S'assurer que les formations répondent aux besoins des entreprises surtout dans le secteur manufacturier
    - Collaborer avec les commissions scolaires et les institutions collégiales pour développer des formations sur le territoire pour répondre aux besoins des entreprises
    - Travailler au maintien des écoles sur le territoire
  - Les disparités socioéconomiques entre les municipalités
    - Une plus grande concertation des municipalités pour mettre en place des projets régionaux favorisant le maintien ou l'offre de nouveaux services. Les secteurs suivants pourraient faire l'objet d'une attention particulière :
      - Récréatif et tourisme
      - Lieu de culte
      - École
      - Commerce
      - Service
      - Infrastructures de développement
    - Mettre en œuvre des mesures visant l'entretien et la pérennité des sentiers pour les véhicules récréatifs comme les quads et les motoneiges
    - Développer un réseau d'accueil pour les touristes en motocyclette ou en caravane motorisée
    - Développer des services de proximité viables qui répondent aux besoins des communautés
    - Maintenir ou transformer des églises, selon l'option retenue par la population
    - Tenir une consultation dans les municipalités dont les écoles sont en danger de fermeture, afin d'analyser la situation et de faire le choix le plus approprié pour l'avenir des élèves et de la municipalité
    - Examiner les besoins et l'offre en transport en commun
- L'environnement
  - Encourager la mise en œuvre des Plans directeurs de l'eau (PDE) des organismes de bassin versant (OBV)
  - Appuyer les initiatives visant la protection des habitats fauniques, floristiques et des paysages naturels afin de favoriser le maintien de la biodiversité

- Travailler à la réduction des volumes de matières résiduelles en encourageant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation par le compostage
- La communication
- Le soutien au développement rural

### **3. LES ORIENTATIONS D'INVESTISSEMENT AU FDT**

---

Pour travailler sur les priorités identifiées, la MRC a déterminé les mesures qu'elle prenait pour faire ses investissements. Les mesures sont de 8 niveaux, soit :

- Le soutien à l'entrepreneuriat (CLD)
- Le soutien au développement rural
- La promotion, l'accueil et le développement touristique
- L'aménagement du territoire (MRC)
- La concertation régionale (TREMCA)
- Les partenariats régionaux (Chaudière-Appalaches)
- Le soutien aux projets de développement de la MRC
- Le soutien aux projets structurants

#### **3.1 LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

---

La MRC de L'Islet a réservé une somme de 321 893 \$ pour le soutien à l'entrepreneuriat en supportant les activités du Centre local de développement (CLD) de la MRC de L'Islet. Au chapitre de l'intervention auprès des entreprises, les services-conseils du CLD ont effectué ou contribué à la réalisation de :

- 216 rencontres individuelles pour le développement de l'idée;
- 12 démarrages de micro-entreprises ou travailleurs autonomes;
- 2 démarrages d'entreprises manufacturières;
- 9 projets d'expansion d'entreprises dans différents secteurs d'activités;
- 5 projets de relève dans des entreprises;
- l'accompagnement de 36 entreprises dans différentes organisations gouvernementales;
- 12 dyades de mentorat d'affaires reliées à 6 mentors d'expérience;
- 26 rencontres dans le cadre de la démarche de recrutement de main-d'œuvre.

En ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat, les principales réalisations du CLD sont les suivantes :

- **Cellule de propulsion**  
 Le CLD a coordonné le Programme de propulsion pour entrepreneurs qui vise à soutenir les entrepreneur(e)s souhaitant partager leurs expériences et leurs défis à travers différentes thématiques. Les objectifs du Programme sont d'aider les entrepreneur(e)s à bien gérer leur croissance afin de mettre en place la structure nécessaire pour assurer la pérennité des emplois ainsi créés, accroître leurs connaissances et compétences afin qu'ils deviennent de meilleurs gestionnaires et favoriser l'apprentissage de bonnes pratiques d'affaires. Le Programme permet aussi de briser l'isolement des entrepreneur(e)s et développer leur réseau de contacts de confiance.
  
- **Entreprendre Montmagny/L'Islet**  
 Entreprendre Montmagny/L'Islet est un projet conjoint avec les intervenants de la MRC de Montmagny. Composé du CLD L'Islet, du Comité local de développement de la MRC de Montmagny, des Carrefours jeunesse emploi (CJE) de Montmagny et L'Islet, du Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet, du Centre de formation professionnelle (CFP) L'Envolée et de la Chambre de commerce de Montmagny (CCM), ce comité a été mis sur pied afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs des deux MRC en matière de formation, d'activités et de services concertés.

La première activité proposée par Entreprendre Montmagny/L'Islet a été une journée de formation comprenant les deux thèmes suivants : «En route vers un transfert d'entreprise gagnant» et «Réussir son transfert de direction».

- **La grande journée des petits entrepreneurs**  
 Pour une troisième année, des enfants âgés de 5 à 12 ans de toute la région de L'Islet ont mis sur pied leur petite entreprise d'un jour pour la dévoiler au grand public. Sous la thématique «Rien ne m'arrête», l'événement a permis d'éveiller les jeunes à l'entrepreneuriat et de développer leur autonomie, leur créativité, leur sens des responsabilités et de l'effort au travail dans un contexte familial et festif.
  
- **Déjeuner jamais trop tôt**  
 Le CLD a organisé des conférences sur différents thèmes reliés au monde des affaires aussi variés que les assurances ou les régimes de retraite pour employés.
  
- **Concours Oser entreprendre**  
 Oser entreprendre est un concours qui vise à souligner le dynamisme des entrepreneurs des régions. Le CLD organise le concours local alors qu'il collabore à l'organisation de l'édition régionale.
  
- **Face aux dragons**  
 FACE AUX DRAGONS est un concours entrepreneurial où les jeunes sont amenés à réfléchir à une idée, développer et structurer cette idée en projet entrepreneurial et le présenter à un panel de jurés, les Dragons, afin d'obtenir une aide financière pour réaliser ce projet! Pour 2016, douze jeunes des écoles primaires et secondaires ont déposé des demandes aux Dragons, quatre projets ont reçu des bourses pour pouvoir réaliser leur projet.

- Formation comprendre les technologies  
Le CLD a organisé des formations-conférences (4) pour permettre aux entrepreneur(e)s de mieux comprendre les technologies de l'information et l'importance du WEB, boutique en ligne et les réseaux sociaux.

### 3.2 LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

---

La MRC de L'Islet a réservé la somme de 86 149 \$ du Fonds de développement des territoires pour le soutien au développement local qui se traduit par l'embauche d'un agent de développement chargé d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets. L'agent de développement a collaboré aux projets suivants :

L'Islet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement des infrastructures (parc industriel, aqueduc et égout, etc.).</li> <li>▪ Analyse des besoins en espace et identification des bâtiments susceptibles de les abriter.</li> <li>▪ Parc fluvial pour le Musée maritime du Québec.</li> <li>▪ Analyse des solutions pour la relocalisation des bureaux et des équipements motorisés dans un nouveau bâtiment pour le Club de motoneige L'Islet.</li> </ul>
Saint-Adalbert	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconversion d'une partie de l'ancienne école en hébergement touristique.</li> <li>▪ Restaurant «Au Sommet des Délices»; acquisition des équipements pour améliorer le service et diminuer les coûts d'opération.</li> <li>▪ Mise en valeur du lac Leverrier à des fins environnementales et touristiques. Ce projet est dans sa phase de planification.</li> </ul>
Saint-Aubert	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'une barrière à la descente de bateaux au quai du lac dans le but d'assurer la protection contre les espèces exotiques envahissantes et ainsi protéger la qualité de l'eau du lac.</li> <li>▪ Aménagement d'une place publique au centre du village de Saint-Aubert près de l'église.</li> </ul>
Saint-Cyrille-de-Lessard	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise aux normes du bâtiment principal du club Quad L'Oie Blanche et son principal sentier et entreprise à venir de la construction d'un bâtiment de service.</li> </ul>
Saint-Damase-de-L'Islet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Problématiques liées au chemin de Saint-Rémi pour assurer la sécurité des marcheurs et leur hébergement.</li> <li>▪ Identification d'une salle pouvant servir comme bâtiment multifonctionnel (tourisme, festival, culture, récréatif, aînés).</li> </ul>
Sainte-Félicité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification de l'agrandissement pour la salle multifonctionnelle.</li> <li>▪ Analyse des possibilités de reconversion de l'église.</li> </ul>
Saint-Jean-Port-Joli	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dossiers liés à la municipalité ont été concentrés dans le secteur du tourisme, de la culture et du récréatif. Que ce soit, la Marina, le Musée de la Mémoire vivante ou les Amis du Port-Joli, l'Amphithéâtre L'Islet-Nord ou Est-Nord-Est résidence d'artistes.</li> </ul>

Sainte-Louise	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquisition de la Caisse pour la transformer en dépanneur (Le Caisson) et en salle multifonctionnelle.</li> </ul>
Saint-Marcel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintien de l'école du village.</li> <li>▪ Aide technique au Comité multipartite pour la mise en valeur de l'église.</li> <li>▪ Un soutien technique pour la mise en valeur de la forêt Hamon.</li> <li>▪ Évaluation du potentiel de projets dans le secteur du commerce et des services.</li> </ul>
Saint-Omer	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise aux normes des infrastructures de loisirs et de ses bureaux municipaux.</li> <li>▪ Reconversion de l'église en salle multifonctionnelle.</li> </ul>
Saint-Pamphile	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un Centre de jour pour la clientèle adulte présentant une déficience physique.</li> <li>▪ Acquisition d'un taxi pour mieux desservir la clientèle (Transport adapté).</li> </ul>
Sainte-Perpétue	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Divers projets liés aux bâtiments existants sur le territoire ont été au cœur des interventions dans la municipalité (Salle du Centenaire, l'ancien foyer et l'église).</li> </ul>
Saint-Roch-des-Aulnaies	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissements à la Place de l'église (sentiers, gazebo, accès au fleuve, etc.) et de services dont un Café Bistro dans le presbytère et un atelier d'ébénisterie bigénérationnel.</li> <li>▪ Seigneurie des Aulnaies : amélioration des équipements de boulangerie, étude pour remplacer la roue qui entraîne le mécanisme pour produire de la farine qui a atteint sa durée de vie utile.</li> </ul>
Tourville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étude pour établir un sentier patrimonial où le patrimoine ferroviaire serait mis en valeur.</li> </ul>

L'agent de développement a aussi collaboré aux dossiers suivants :

- Finaliser la mise en place du chemin de Saint-Rémi (Sainte-Félicité, Tourville, Sainte-Perpétue, Saint-Marcel, Saint-Damase);
- Travailler à l'analyse du concept de parc éclaté;
- Travailler à la réalisation d'une politique culturelle;
- Apporter un soutien technique à la mise en œuvre du PDZA;
- Collaborer à la réalisation de la stratégie de promotion du territoire et d'attraction de la main-d'œuvre;
- Accompagner la Société d'agriculture du Comté de L'Islet dans certains projets;
- Apporter une aide technique au Comité des arts, de la culture et des lettres de L'Islet;
- Favoriser un rapprochement avec les organismes communautaires, dont la CDC Montmagny-L'Islet et la Maison de la Famille pour mettre en place des activités communes à ces deux organismes.

### 3.3

#### LA PROMOTION, L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

---

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour



structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi par le FDT une somme de 39 968 \$ couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2017.

### **3.4 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MRC)**

---

Le FDT a été mis en place par le gouvernement du Québec à partir de différents fonds dont un était dédié au fonctionnement de la MRC. Une somme de 115 000 \$ du FDT a donc servi pour défrayer une partie du fonctionnement de la MRC, notamment son mandat d'aménagement du territoire. Parmi les principales réalisations de l'année, soulignons les modifications au Schéma d'aménagement et de développement et la refonte des règlements d'urbanisme. Mentionnons également l'adoption du premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

### **3.5 LA CONCERTATION RÉGIONALE (TREMCA)**

---

Avec la fermeture de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, les élus de la région ont décidé de maintenir la concertation régionale. Les 9 MRC et la Ville de Lévis ont donc créé la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches, dont le mandat est de concerter les MRC de la région et défendre et positionner les intérêts de la Chaudière-Appalaches. Des engagements de 22 000 \$ ont été pris pour les années 2016 et 2017.

### **3.6 LES PARTENARIATS RÉGIONAUX**

---

La nouvelle gouvernance dans le développement local et régional se traduit par une hausse des partenariats impliquant la MRC de L'Islet avec les autres MRC de la région et les ministères québécois. Cette nouvelle dynamique s'est exprimée de différentes façons au cours de l'année 2016-2017 et devrait se poursuivre pour les prochaines années.

- La MRC de L'Islet, la Ville de Lévis et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ont signé une entente visant à soutenir la pratique artistique dans ces deux territoires. Cette entente de trois ans permet la création d'un fonds de 300 000 \$ pour les artistes Lévisiens et L'Isletois. Les premiers lauréats seront connus en 2017-2018. La MRC a réservé une somme de 60 000 \$ pour la concrétisation de ce partenariat.

- La MRC de L'Islet s'est jointe à plusieurs partenaires de la région dans une entente pluriannuelle pour soutenir le fonctionnement de la Table régionale en économie sociale de la Chaudière-Appalaches (TRESKA) dont le mandat est de promouvoir et soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif. Pour 2016-2017, la MRC s'est engagée à contribuer pour 1 843 \$ dans cette entente et une somme similaire pour les 3 années suivantes.
- L'agroalimentaire est un pilier de l'activité économique de la région de L'Islet. Pour maintenir et accroître les retombées de ce secteur, la MRC a adhéré à l'entente sectorielle en bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches avec les autres MRC de la région administrative, le MAPAQ et l'UPA. L'entente assure le fonctionnement de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches qui contribue à promouvoir le développement de cette industrie, notamment dans la structuration de la commercialisation des produits. C'est une somme de 3 500 \$ qui a été investie par la MRC par le biais du FDT dans ce partenariat.

### 3.7

#### LE SOUTIEN AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC

Au cours de l'année, la MRC a réservé des sommes pour la réalisation de projets qu'elle pilote pour le bénéfice de la région.

- Une somme de 25 000 \$ a été réservée pour l'élaboration du concept de **Parc éclaté**. Ce concept permettrait de mieux mettre en valeur et mieux promouvoir les attraits touristiques de la MRC de L'Islet. Ce travail est mené en collaboration, notamment, avec le CLD et l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet.
- La MRC a confié le mandat au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) de mettre en place et d'analyser les résultats d'un **projet pilote pour le traitement mécano-biologique** des matières résiduelles permettant de séparer la matière compostable et la matière devant être enfouie. Le projet pilote est évalué à 1 120 750 \$ et la contribution du FDT est de 127 231 \$.
- Les **services incendie** de la MRC de L'Islet jouent un rôle essentiel pour la collectivité. Toutefois, ces «structures» rencontrent des défis importants qui pourraient avoir des effets sur le maintien de l'offre municipale dans ce domaine, notamment avec la réduction potentielle des effectifs avec le vieillissement de la population. La MRC a mandaté une firme qui, après analyse, formulera ses recommandations, notamment en examinant les opportunités liées à la mise en commun des services incendie, des équipements, etc. La contribution du FDT serait de 7 796 \$ pour un coût total du projet de 19 137 \$.

- En lien avec la baisse démographique observée, des tendances projetées et de la difficulté pour les entreprises à combler les besoins de main-d'œuvre, la MRC a adopté une stratégie visant à mieux promouvoir les atouts de son milieu et de ses entreprises. La stratégie **Région de L'Islet pour y vivre et y travailler** est dotée d'un budget minimal de 167 050 \$ sur une période de 3 ans à laquelle il faut ajouter, pour 2016-2017, une somme de 6 625 \$ pour la coordination de la stratégie puisée à partir du FDT.

### 3.8 LE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Au cours de l'année 2016-2017, par le FDT, la MRC a apporté son soutien à 16 projets structurants représentant une contribution globale de 315 000 \$.

La liste des projets soutenus dans le cadre du volet soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires est la suivante :

Titre du projet	Promoteur	Coût de projet	Aide du FDT
Chemin Saint-Rémi	Municipalité de Tourville	16 279 \$	7 700 \$
Étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces extérieurs	Musée maritime du Québec	29 130 \$	23 000 \$
Taxi adapté	Transport adapté et collectif L'Islet-Sud	45 722 \$	15 000 \$
Boulangerie artisanale	Corporation touristique Seigneurie des Aulnaies	81 250 \$	36 562 \$
Amélioration des infrastructures	Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli	100 000 \$	50 000 \$
Centre de jour pour personnes ayant une déficience physique	Association de loisirs pour personnes handicapées L'Islet-Sud	33 728 \$	20 238 \$
Implantation d'une barrière de contrôle	Club des résidents du lac Trois-Saumons inc.	10 000 \$	5 000 \$
Coworking - Etude de faisabilité	Corporation des fêtes et événements culturels	14 115 \$	11 292 \$
Équipement de sonorisation	Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	39 902 \$	19 951 \$
Réinventer la roue	Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	29 000 \$	14 500 \$
Vulgarisation et promotion du Plan directeur de l'eau	Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup	4 000 \$	2 000 \$
Étude sur la collecte des matières résiduelles	Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	22 030 \$	11 015 \$
Aménagement et mise à niveau technologique	Corp. Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 416 \$	34 208 \$
Étude de faisabilité technique et économique	Fabrique de Sainte-Perpétue	20 000 \$	10 000 \$

Titre du projet	Promoteur	Coût de projet	Aide du FDT
Aménagement d'une salle multifonctionnelle	Municipalité de Saint-Omer	141 296 \$	50 000 \$
Structuration - Circuits quad	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	5 000 \$	5 000 \$
		<b>Total</b>	<b>315 466 \$</b>

#### 4.

### LA GESTION DU FDT DANS LA MRC DE L'ISLET

Les décisions d'investissement au Fonds de développement des territoires pour la région de L'Islet sont prises par le conseil de la MRC. Toutefois, pour l'accompagner dans la gestion du FDT, la MRC a mandaté le conseil d'administration du CLD de L'Islet pour lui recommander les projets soumis au «Volet soutien aux projets structurants».

## 5. DONNÉES FINANCIÈRES

---

Enveloppe annuelle 2016-2017 accordée par le MAMOT	898 559 \$
Somme non engagée de l'enveloppe 2015-2016	434 658 \$
Somme provenant de la liquidation de la CRÉ	38 680 \$
<b>Enveloppe disponible pour de nouveaux engagements en 2016-2017</b>	<b>1 371 897 \$</b>
Soutien à l'entrepreneuriat (CLD)	321 893 \$
Soutien au développement rural (CLD)	86 149 \$
Aménagement du territoire (MRC)	115 000 \$
Promotion, accueil et développement touristique (OT)	39 968 \$
Entente régionale (Chaudière-Appalaches)	70 872 \$
Projets de développement de la MRC de L'Islet	333 702 \$
Concertation régionale (TREMCA)	22 000 \$
Volet soutien aux projets structurants	315 466 \$
<b>Engagements financiers réalisés en 2016-2017</b>	<b>1 305 050 \$</b>
<b>Solde non engagé et reporté à l'enveloppe 2017-2018</b>	<b>66 847 \$</b>

2017/07/05

(X:\Administration\Sessions\Rep2017\Doc conseil\Conseil MRC 2017-07-10\FDT- rapport d'activité 2016-2017.docx)